

# Ces bons Marseillais

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **53 (1915)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-211285>

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Monsieur. — Tu as raison! Allons, je serai libéral. C'était écrit! Mais, entre nous, je m'en fêchais! L'important est que je sois élu, pas vrai! Je vais donc envoyer au comité mon acceptation.

## SCÈNE II

La scène représente la réunion plénière des électeurs libéraux. Très élégant, l'air rêveur, monsieur se lève pour prononcer son discours de candidature :

« Messieurs, chers concitoyens,

« C'est avec fierté que j'accepte d'aller défendre au sein du Parlement les idées chères à notre glorieux parti. Vous me connaissez : libéral j'ai été, libéral je resterai! » (Tonnerre d'applaudissements.)

Monsieur continue sur ce ton pendant une demi-heure. Quand il a terminé, on l'acclame longuement. Le président du comité lui serre la main et le félicite.

Monsieur (avec modestie). — Mais non, mais non! Vous me flattez, mon cher président. Quand on a des convictions solides, voyez-vous, il n'est besoin de nul effort pour les exprimer avec éloquence et conviction!

M.-E. T.

**Au Tribunal.** — Le président à l'accusé (un affreux voyou) :

— Il paraît donc qu'en rôdant devant la boutique d'un épicière, vous lui avez volé un harangue?

— Comme l'a dit le poète, monsieur le président.

**Ces bons Marseillais.** — Moi, disait un Marseillais, je suis si sensible au froid que si j'ai l'imprudence de retirer la clef, je m'enrhume par l'air qui vient de la serrure.

— Et moi, dit l'autre, je m'enrhume du cerveau rien qu'en ouvrant la verre de ma montre.

**Les dernières de « Piclette ».** — La *Muse* tient en ce moment un de ses plus gros succès avec la pièce vaudoise de M. Chamot. De tous côtés, on lui demande d'organiser une série de représentations. Tenant compte de la saison avancée, cette excellente société a décidé de ne plus donner que deux représentations de *Piclette*, qui auront lieu ce soir samedi et demain dimanche à 8 ½ heures, au Kursaal.

Les créateurs de Favey et Grognez (MM. L. Desoche et J. Mandrin) jouent les rôles de *Piclette* et de Jules, le trompette, où ils sont inimitables.

La pièce peut être entendue de tous. Elle se termine à 11 heures précises, ce qui permet aux personnes du dehors de rentrer par les derniers trains.

**En famille.** — Une mère tance son fils :

— Tu as tort de ne pas dire la vérité à ton père. Tes contes ne servent à rien. Vois-tu, il te connaît... tiens... comme s'il t'avait fait!

**Entre « tapeurs ».** — Quand j'emprunte cent sous à quelqu'un, disait un teneur connu, je les rends toujours religieusement.

— Oh! moi, tu sais, je suis un peu libre-penseur.

**Un convaincu.** — Deux amis causent politiquement.

— Mais, en fin de compte, qu'es-tu : radical, libéral, socialiste, indépendant?

— Je n'en sais rien! Mais ce qui est bien certain, c'est que ce que je suis, je le suis plus que personne.

**D'un orateur ou d'un conférencier.** — Quels bavards que ces gens-là, s'écrie-t-il; il y a plus d'une heure que je parle sans m'entendre.

## UN VAUDOIS « D'ATTAQUE »

N'ALLEZ pas conclure de ce titre qu'un Vaudois « d'attaque » soit une exception. Encore qu'on nous reproche couramment de manquer de résolution, sinon de courage, il ne serait pas difficile de trouver beaucoup de Vaudois vraiment « d'attaque ». Notre histoire en fournit plus d'un exemple et le développement de notre pays, les institutions prospères qui y ont été créées, soit dans le domaine officiel, soit dans le domaine privé, démontrent éloquentement que les hommes de volonté et persévérants ne manquent pas chez nous.

Pour un Vaudois fidèle à la fameuse maxime : « On a bien le temps! », il en est dix qui prennent le bon train, celui qui va droit et vite au but, et qui y arrivent.

Le Vaudois « d'attaque » dont nous voulons parler ici, c'est Marc Ducloux. Oh! il est mort il y a bien longtemps, c'était en 1853, mais son souvenir a été évoqué dans une intéressante plaquette, publiée il y a quelques années déjà et qui a pour auteur notre collaborateur, M. M. Louis Mogeon.

Marc Ducloux, du Mont sur Lausanne, qui était fils de ses œuvres, joua un rôle en vue dans notre pays dans les années 1830 à 1846 et particulièrement dans les luttes religieuses de 1845. Il avait créé à Lausanne une imprimerie et une maison d'édition très réputées — on y imprimait le *Nouvelliste*, alors rédigé par Charles Monnard.

L'imprimerie de Marc Ducloux, après avoir été dirigée quelque temps par MM. Bonamici & C<sup>ie</sup> — Bonamici avait épousé une Vaudoise, la fille du colonel Bégos, instructeur des milices — passa aux mains de M. Siméon Genton, puis de M. Viret-Genton.

Quant à la maison d'édition, elle fut reprise en 1844 par M. Georges Bridel. Elle comprenait aussi alors un magasin de librairie que M. Georges Bridel remit, un peu plus tard, en 1851, à MM. Delafontaine & C<sup>ie</sup>. M. Georges Bridel avait continué le commerce d'édition, auquel il adjoignit plus tard une imprimerie.

En 1846, Marc Ducloux partit pour Paris, où il reprit un établissement d'imprimerie et de librairie. Il bénéficiait de la protection de personnages marquants.

Marc Ducloux, qui avait pour Guizot une grande admiration, doublée de sentiments de reconnaissance, voulut à la chute du règne de Louis-Philippe soustraire les ministres de ce roi, particulièrement son protecteur, à la fureur du peuple.

Il n'hésita pas à s'adresser à Lamartine, président du gouvernement provisoire de 1848. Et les deux lettres suivantes, très curieuses, a raconté M. Adam Vulliet, dans la *Famille*, furent échangées entre notre compatriote et le grand poète français, alors dans tout l'éclat de son génie et de son prestige.

## Lettre de Marc Ducloux à Lamartine.

« Suisse de naissance et admirateur passionné de la république, dit Ducloux, je crains que celle que vous venez de fonder ne vienne à être souillée par le sang des anciens ministres; m'intéressant vivement au plus illustre d'entre eux, bien que je ne le connaisse pas personnellement, j'ai pris à tâche de faciliter sa fuite; mais la surveillance est si active, le péril si imminent que je commence à désespérer de la réussite. Dans cette situation critique, plein de confiance dans la noblesse de vos sentiments, monsieur, et persuadé que vous sympathiserez avec nos inquiétudes, je me suis dit qu'il n'y avait à Paris qu'une maison où nul ne songerait à chercher M. Guizot, et je viens vous demander si, dans une nécessité extrême, le malheureux proscrit ne pourrait pas être caché chez vous? »

## Réponse de Lamartine.

« Monsieur, répondit l'illustre poète, je vous

remercie de l'honneur que vous me faites en me croyant capable de comprendre et de partager vos belles, vos généreuses préoccupations. Oui, comme vous, je serais désolé qu'il arrivât le moindre mal à nos adversaires, mais ce que vous me demandez n'est pas sans péril. Ce que je puis avoir de puissance pour le bien tient au prestige que mon nom exerce en ce moment sur le peuple. Le moindre soupçon qui viendrait à planer sur mon dévouement à la cause populaire enlèverait aussitôt à ma parole toute autorité. Néanmoins, il faut sauver à tout prix les ministres; oui, il faut épargner à la révolution une souillure dont nous ne nous consolierions jamais. Monsieur, vous êtes un noble cœur, et je sens que je puis me fier à vous. Ma maison s'ouvre sur la rue de l'Université, mais voici la clé d'un passage par lequel on y arrive de la rue de Lille. Prenez-la et en cas de nécessité extrême, quand toutes les autres ressources vous manqueront, usez-en et remettons-nous-en à Dieu pour les conséquences. »

\*\*\*

En réalité, dit M. Louis Mogeon, ce projet ne put recevoir sa réalisation, mais Ducloux, secondé, dit-on, par ses amis le critique d'art Charles Clément et le pasteur Louis Bridel, parvint néanmoins à faire évader Guizot en le déguisant en vieille femme.

**Tu l'as dit!** — Un prince exotique, pas encore très dégrossi, est en séjour dans une de nos stations d'étrangers, dont il est, faute de mieux à ce moment-là, le grand attrait.

En promenade avec un de ses suivants, il aperçoit son portrait dans la vitrine d'un magasin.

— Mais, c'est ma gueule, ça? fait-il.

Et le servant, avec respect et en s'inclinant :

— Oui, monseigneur.

**Nuance.** — Le président, d'un ton sévère :

— Allez, il n'y a pas à dire, on vous a pris la main dans le sac.

**L'accusé.** — Pardon, monsieur le président, respectons la vérité; on m'a pris simplement le sac dans la main.

**Entre amies.** — Alors, ma chère, tu ne te maries donc pas?

— C'est que, vois-tu, ces hommes sont extraordinaires; ils ne nous épousent que pour notre argent.

— Plus tu attendras et plus ce sera pour ça.

**Nos bonnes.** — Comment, Félicie, vous me servez mon bifteck sans pommes?

— Oh! c'est vrai! Je prie madame de m'excuser; je les ai oubliées... Et c'est d'autant plus bête que j'en raffole.

**Grand-Théâtre.** — Spectacles de la semaine :

Samedi 8, dimanche 9, lundi 10, mardi 11 mai, *Quaker Girl*, opérette nouvelle anglaise en 3 actes et 4 tableaux, musique de Lionel Monckton.

Vendredi 14, pour les adieux de la troupe d'opéra-comique, *Manon*, opéra-comique en 3 actes et 6 tableaux, musique de Massenet.

Samedi 15, pour les adieux de la troupe d'opérette, *Joséphine vendue par ses sœurs*, opérette en trois actes, musique de Victor Roger.

Dimanche 16, clôture de la saison lyrique, *Manon*.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT  
Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & C<sup>ie</sup>.

Julien MONNET, éditeur responsable.